



CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens en action

Agence de
FLEURY BANNIER
336, faubourg Bannier
Tél. 38 73 93 93

Agence de **SARAN**
283 bis, rue du Bourg
Tél. 38 73 24 51

CONSEILLER, C'EST SAVOIR ECOUTER
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIRET

Auberge de la Fozêt

Restaurant . Bar . Hôtel
☎ 38 75 41 11 – 45520 CERCOTTES

Menus à 85 F - 125 F - 170 F - 205 F - et Carte
Menu Affaires à 160 F, Vin et Café compris
Menu Enfant à 38 F

Plats cuisinés à emporter

OUVERT LE DIMANCHE SOIR - Fermé Mardi soir et Mercredi

Nous tenons à remercier particulièrement
les industriels, artisans et commerçants qui,
par leur contribution publicitaire,
ont permis la réalisation de
cette brochure d'information.



36.15
Carrefour

Carrefour



SARAN

CENTRE COMMERCIAL

CENTRE COMMERCIAL — R.N. 20, SARAN.

OUVERT TOUS LES JOURS, SAUF LE DIMANCHE, DE 9 H À 22 H, LE SAMEDI DE 9 H À 20 H

TÉL. 38 79 79 79 (CENTRE AUTO TÉL. 38 79 79 35 - SERVICE APRÈS-VENTE de 9 h à 20 h TÉL. 38 79 79 45)

RN 20
45520 CERCOTTES

☎ 38 75 31 18



COMBUSTIBLES
INSTALLATION et ENTRETIEN
DE CHAUFFAGE

Centre Français
de Restauration



Fournisseur des Restaurants
Scolaires et d'Entreprises

547, rue Saint-Gabriel
45200 AMILLY ☎ 38 93 70 41

Transports
BOUCHER sarl

Spécialité : Vrac en Bennes

9, Route Nationale 20 – CERCOTTES
45400 Fleury-les-Aubrais

Tél. 38 75 44 80
Télex 760 253 F

BULLETIN MUNICIPAL de CERCOTTES



N°8

1991



GASELIN
international

Concessionnaire
CAMPING-CAR

RN 20 - 45520 CERCOTTES - B.P. 6
TÉL. 38 75 33 33 - FAX 38 75 39 58
(Orléans Nord)

Mutuelles Régionales Assurances



**L'ORLÉANAISE
LA NANTAISE
ET L'ANGEVINE**
réunies

ASSURANCES **Michel LEPETIT**

4, Grande Rue 45410 ARTENAY
Tél. 38.80.00.33

Plomberie
Chauffage
Couverture



Serge TROTTIER

43, rue de Paris - 45520 CHEVILLY
☎ 38 80 10 27



**Espace
Fleurs
Orléans**

Toutes
Compositions
Florales

144, Fg Bannier (face Caserne Coligny)
ORLÉANS - ☎ 38 62 81 02

Caisse d'Epargne Ecureuil d'Orléans-Pithiviers

Agence centrale 3, rue d'Escures ORLÉANS - Tél. 38 62 52 36

A VOTRE SERVICE :

- A ARTENAY : 5, Grande Rue Tél. 38 80 00 86
- A CHEVILLY : 116, rue de Paris Tél. 38 80 12 33



*La banque
toute proche*

Jean Chauffeton



**PLOMBERIE . SANITAIRE
CHAUFFAGE MAZOUT . GAZ
Professionnel GAZ NATUREL
INSTALLATION . DÉPANNAGE**

834, avenue du Stade
45770 SARAN
☎ 38 73 30 33

TAXIS TRANSPORTS TOUTES DISTANCES VOYAGES - EXCURSIONS **Jacques PITOU**

98, rue de la Folie - INGRÉ
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE ☎ 38 88 09 29

AMBULANCES *

Véhicules
utilitaires
toutes marques
VENTE - ACHAT

☎ 38 75 41 57

**CERCOTTES
UTILITAIRES
Jacques
TOUCHARD**

RN 20 - CERCOTTES

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE CERCOTTES 1991 - N° 8

Pour mieux vous faire connaître les activités de la municipalité et des différentes sociétés de votre commune, ce bulletin a été élaboré par les membres de la Commission d'Information : R. GALOPIN - A. BUISSON - P. SOULAS - CH. FANON - M. TILLIER - R. CATEL - CH. DECOURTYE - J. CRUCHET - M. SURAND - R. LE DU, présidée par M. PH. SAVOURE-LEJEUNE.



Le Mot du Maire,

L'année qui vient de s'achever fut marquée par plusieurs décisions qui feront dates dans la vie de notre commune.

La fermeture définitive des passages à niveaux avec la mise en circulation du pont-route au nord de l'agglomération, et du passage souterrain à la gare.

La construction d'un pavillon de fonction, libère le logement du Directeur de l'Ecole, ce qui va faciliter l'agrandissement de nos bureaux à la Mairie.

Dès le début de l'année, le Syndicat des Eaux va faire construire un château d'eau à Cercottes d'une contenance de 500 m³ afin de répondre à une demande de plus en plus croissante.

En accord avec G.D.F. qui a commencé ses consultations auprès de vous, les travaux de branchements devraient débuter en mars.

Suite au départ de plusieurs pompiers, une compagnie de dix sapeurs s'est constituée sous l'autorité du sergent-chef Thénault. Un véhicule avec moto-pompe et réserve d'eau leur a été livré en décembre.

Plusieurs de nos entreprises ont changé de Directeur ; à tous, nous leur souhaitons la bienvenue.

Mes félicitations aux personnes bénévoles qui se dévouent à la vie associative de notre commune, plus particulièrement à Madame Mollet qui a pris récemment la présidence du Club de Tennis.

Je remercie la commission d'informations qui passe de longues soirées pour la rédaction de ce bulletin.

Madame Rebeyrolle, notre secrétaire, a arrêté ses fonctions au 31 décembre 1990. Bien des gens regretteront son départ. Son dévouement et sa disponibilité faisaient d'elle une confidente et l'amie de beaucoup d'entre nous. En lui disant merci pour tout ce qu'elle a fait à Cercottes, nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles fonctions.

Que 1991 soit pour chaque Cercottoise et Cercottois une année de paix, de bonheur et de prospérité.

PH. SAVOURE-LEJEUNE

LA MAIRIE - ROUTE NATIONALE 20 - TÉL. 38 75 41 06

est ouverte tous les jours du LUNDI au VENDREDI, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mademoiselle BAILLON, Secrétaire, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives

COMMERÇANTS, ARTISANS ET ENTREPRISES DE CERCOTTES

- ABEL PAPIN
- AUBERGE DE LA FORÊT
- A.R.T.P.
- BOUCHER Transports
- Carrosserie
- Centre Fleurs
- E.I. - Entreprise Industrielle
- Electricien
- Ets CHARVET
- Ets FERMEX
- Ets PINSART & FAUCHEUX
- FINISH' AUTOS
- GASELIN International
- LOC'UTIL
- MECA 45
- ORLÉANS SUD-AUTOS
- OVI Garage IVEVO
- ROADSTER Garage
- SARL TAXI
- SIKA Entreprise
- Station Mobil
- Transports SAN JOSÉ
- Véhicules Utilitaires
- Messagerie, Transports
- MM. ROUSSELLE J. et A.
- Atelier Réparation Peinture - Mme AGNEESSENS
- MM. BOUCHER
- LEMOULT Alain
- M. FOUCRET Didier
- M. AGNEESSENS S.
- M. DALIBARD Louis
- Fermetures de bâtiments - M. AUBRY
- Carrosserie Industrielle - M. BRUANT
- Pièces détachées - M. HENRIOT
- Vente, location de camping-cars
- M. AGNEESSENS S.
- Mécanicien, tôlerie, peinture - M. DA SILVEIRA
- Toutes pièces détachées - M. BEAUDEAU
- M. AGNEESSENS S.
- Restauration de véhicules anciens - M. KORINTH
- LAURENT Jean-Yves
- Travaux spéciaux étanchéité, protection, réfection, réparation des bâtiments - J.L. ABAD
- M. FOVET
- Transports internationaux
- M. TOUCHARD Jacques

ETAT-CIVIL 1990

NAISSANCES

DEMONIER Denise	4 janvier 90 à Orléans
THIERCELIN Lucette	9 janvier 90 à Cercottes
ROCK Yoann	24 mars 90 à Orléans
TEIXEIRA Mélanie	27 mars 90 à Orléans
BON Laura	18 avril 90 à Orléans
CROSNIER Antoine	14 mai 90 à Orléans
TEMPLIER Typhaine	10 août 90 à Orléans
SAVOURE LEJEUNE JérémY	17 août 90 à Orléans

MARIAGES

DUFER Bruno et PACTEAU Florence	le 10 février 1990
JOSEPH Eric et BARRAULT Marie-Odile	le 8 septembre 1990

DÉCÈS

BILLEREAU André	23 février 90 à Orléans
RENAUD Jacques	11 avril 90 à Cercottes
DABOUT Patrick	17 avril 90 à Cercottes
CANIVET, épouse DALIBARD Marie	27 mai à Cercottes
VENANT Joël	29 décembre 90 à Orléans

ARRIVÉES DE CORPS

PAILLET, veuve NERET Jeanne	décédée le 27 avril à Neuville-aux-Bois
ODILE Pascal, 24 ans	décédé le 20 novembre 90 à Cachora Apurimac (Pérou)

ACTUALITÉS EN BREF ...

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, lors de la séance du :

19 décembre 1989

- étudie le dossier d'appel d'offres lancé pour le logement de fonction
- décide l'aménagement des locaux de la Mairie
- analyse les dossiers d'appel d'offres pour les travaux du pont SNCF
- étudie le cahier des charges et la convention proposés par EDF/GDF pour l'alimentation en gaz à Cercottes
- décide le changement de la cuisinière de la cantine
- refuse le projet autoroute nord
- prend connaissance de la date du séjour en classe de neige des enfants de la classe de Mlle ROBINET, qui aura lieu à SOLLIÈRES, du 4 au 24 mars 90
- s'informe, pour le maintien des personnes âgées à domicile, de la possibilité de l'installation de "présence verte".
- donne un avis favorable pour l'implantation d'un lycée à SARAN.

20 février 1990

- prend note de la fin des travaux de la zone industrielle
- vote le relèvement du taux des vacations horaires des Sapeurs Pompiers
- contacte plusieurs entreprises en vue de l'achat d'un camion pompiers

23 mars 1990

- vote à l'unanimité le budget primitif 90
- fixe la taxe d'eaux usées à 2,30 F le m³ et les tarifs du Centre Aéré

29 mai 1990

- M. le Maire signale que les travaux du château d'eau commenceront en fin d'année et donne les prix fixés par le Syndicat des Eaux pour le

mètre cube d'eau : 1,70 F
1,50 F
1,25 F au-delà

de 0 à 100 m³
de 101 à 500 m³

- vote une indemnité à Mlle Geneviève ROBINET, pour son départ en classe de neige
- est informé que suite au recensement, la commune est passée de 634 habitants à 683
- décide que pour le 50^e anniversaire de l'Appel du 18 Juin, une cérémonie aura lieu le 18 juin à 18 h 30 au Monument aux Morts
- est informé de l'inauguration du pont SNCF, fixée le 12 juin et de la réception de la maison de fonction du Directeur d'Ecole, fixée au 14 juin 1990

Le 2 juillet 1990

- prend connaissance du coût de la cuisinière de la cantine qui est de 17.813,13 F et de l'extracteur de buée qui est de 4.790,85 F
- est informé du prix du plat livré par la SOCOGERE, à la cantine : 15,96 F
- fixe les tarifs de la cantine : ticket enfant 16,00 F - ticket adulte 22,70 F
- retient un car pour le transport des enfants au Centre Aéré de GIDY
- décide de réaliser un contrat pour le photocopieur au prix de 2.385 F par trimestre, à raison de 9.000 tirages
- en raison de la sécheresse, décide que le feu d'artifice sera tiré du terrain de sport

2 octobre 1990

- vote le budget supplémentaire à l'unanimité
- nomme Mlle CLAIRAMBAUD Josiane, comme vacataire pour faire la rentrée et la sortie des enfants des écoles, pour la période scolaire 90/91
- décide l'achat d'un camion pompiers IVECO
- fixe les tarifs de la salle polyvalente pour 1991
- prend connaissance de l'avancement du dossier du château d'eau.

– DANS NOTRE DÉPARTEMENT –

■ TRANSPORTS SCOLAIRES - quelques éléments généraux :

Dans le Loiret, 19.403 élèves sont transportés par le Département, gratuitement. Seuls 39 départements assurent la gratuité des transports scolaires (Gard, Loiret, Allier, Indre, Yonne...)

EFFECTIFS des élèves transportés en France : 4.000.000, soit			
– Services spécialisés	1.261.855		
– Lignes régulières	706.269		
– SNCF	77.691		
– Bourses individuelles	42.630		
Total non urbain	2.088.445		
Total estimé en urbain	2.000.000		
TOTAL élèves en France	4.000.000		
– Coût moyen élève/an	2.456 F	– spéciaux	
	2.810 F	– lignes régulières	
	2.583 F	– ensemble	

Répartition des charges :

– Département	91 % (dont 60 % Etat)
– Autres collectivités	3 %
– Famille	6 %



DANS NOTRE DÉPARTEMENT – DANS NOTRE DÉPARTEMENT – DANS NOTRE DÉPARTEMENT

■ LE SERVICE SOCIAL DANS LE LOIRET

Une circonscription sociale est une zone géographique d'environ 50.000 habitants.

Elle est découpée en secteurs d'environ 5.000 habitants, sur chacun desquels travaille un ou une assistant(e) social(e) polyvalent(e).

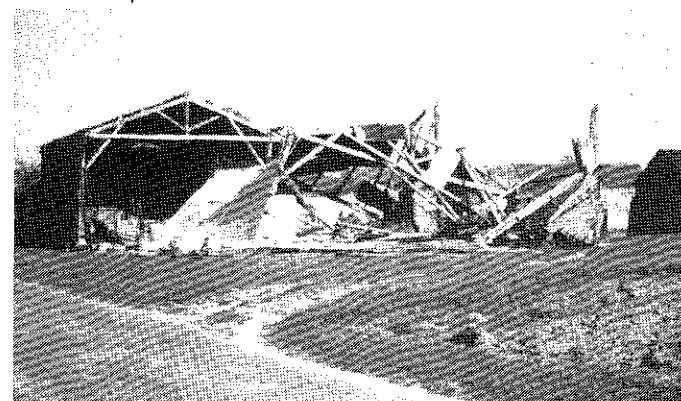
Les assistants(es) sociaux(les) polyvalents(es) de secteurs se répartissent ainsi dans notre département :

Direction de l'Action Sociale Départementale	82
Conseil Général	
Caisse d'Allocations Familiales	41
Mutualité Sociale Agricole	23

TEMPÊTE

C'est vers 13 heures, le 3 février 1990, que des bourrasques de vent se sont levées en laissant sur leur passage de nombreux dégâts, tels que : tuiles envolées, granges effondrées, bengalows retournés et arbres déracinés.

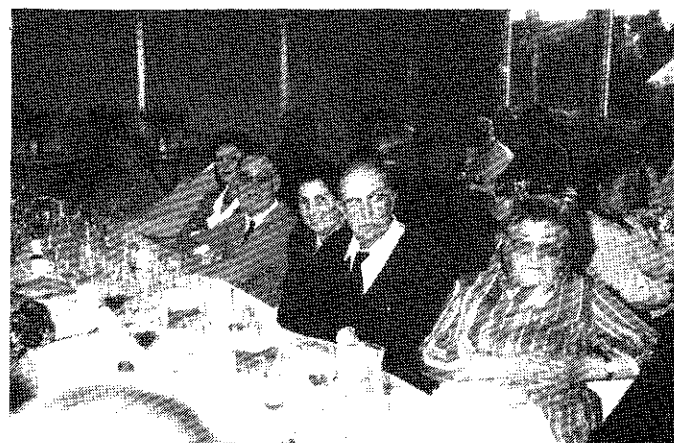
Grâce au dévouement des pompiers, les sinistrés ont pu être secourus rapidement.



Ça s'est passé à Cercottes en 90

◆ 3 février - CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le Comité des Fêtes.

◆ 4 février - REPAS DU 3^e AGE. Le bureau d'Aide Sociale du village avait convié les aînés de Cercottes de plus de 65 ans, à un déjeuner de gala accompagné d'une animation musicale. Le Maire, le Conseil Municipal et diverses personnalités locales s'étaient jointes aux convives. Le repas était préparé par l'Auberge de la Forêt et l'animation assurée par le groupe "Émeraude".



◆ 24 février - SOIRÉE CHOUROUTE organisée par le Comité des Fêtes. C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée la soirée, autour d'une assiette bien garnie.

■ RENTRÉE SCOLAIRE 1990

L'enquête rapide de rentrée fait apparaître :

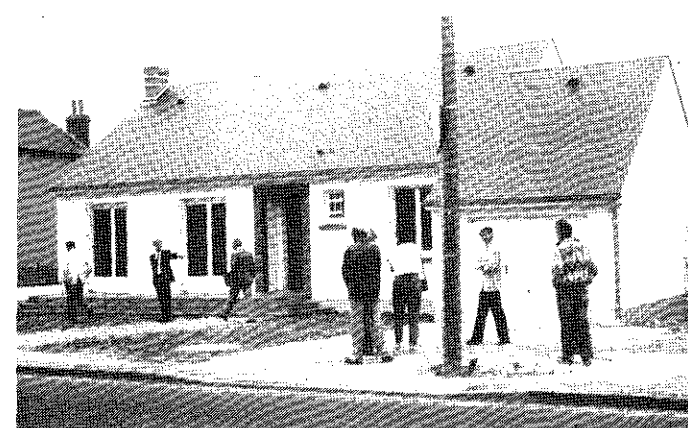
– PREMIER CYCLE : 28.290 élèves sont accueillis dans les collèges publics du Loiret, soit une hausse de 373 élèves par rapport à l'année scolaire 89/90.

Les sections d'enseignement général, appelées anciennement SES, connaissent une stabilité de leurs effectifs, un peu moins de 1.000 élèves.

Dans les collèges privés, on observe également une augmentation de l'ordre de 160 élèves.

– SECOND CYCLE : l'accroissement des effectifs des lycées publics atteint 653 élèves (postbac non compris) alors qu'il était de 1.096 élèves à la rentrée 89/90. Un abaissement du nombre d'élèves par classe a été réalisé : 35 élèves en seconde, 37 en première, et 38 en terminale.

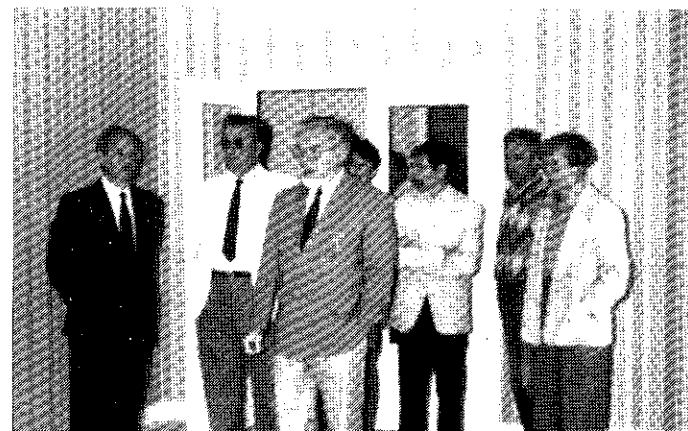
RÉCEPTION DU LOGEMENT DE FONCTION



Commencé le 4 janvier 1990, le logement de fonction a été terminé le 14 juin 1990.

Le logement de fonction a été construit pour loger le Directeur d'école. Plusieurs personnalités assistaient à l'inauguration de ce logement : M. DOLIGÉ, Député du Loiret, Monsieur SENET, Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale, M. JUTTEAU, Architecte. Toutes les entreprises ayant collaboré à cette construction étaient présentes, ainsi que M. CHARILLON, Directeur d'école.

Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie.



PERMIS DE CONSTRUIRE EN 1990

MOLLET Michel, la Gibelotterie	un garage et un bûcher + vélux
LOISEAU Geneviève	salle d'eau et ouverture d'une porte
GORAU Jean-Paul	véranda
CARO Thierry	maison individuelle
MAUD	maison individuelle
SNCF TOUS	construction d'un garage
VAUTIER	prolongation d'un garage
SYNDICAT DES EAUX, GIDY	château d'eau

Ça s'est passé à Cercottes en 90

◆ 4 janvier - ECHANGE DE VŒUX. A l'occasion de l'échange des vœux, M. Philippe SAVOURE, Maire, entouré de son Conseil Municipal, recevait les représentants des Administrations et des Sociétés Locales ainsi que M. Kléber MALECOT, Président du Conseil Général et M. José CARDONA, Conseiller Général. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur était servi à la salle polyvalente.

◆ 13 janvier - GALETTE INTER-SOCIÉTÉS. Comme chaque année, les associations locales ont organisé une soirée pour tirer les rois. Un grand nombre de personnes étaient présentes.

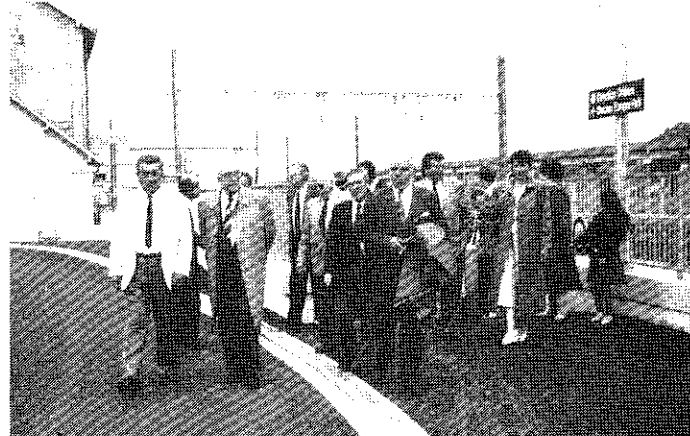
INAUGURATION DU PONT-ROUTE SNCF

Après un projet de plus de 10 ans, le pont-route a "vu le jour" à CERCOTTES, supprimant plusieurs P.N. sur la ligne Paris-Orléans qui avaient été inaugurés le 2 mai 1843 par le Duc de Nemours.

147 ans de l'histoire des garde-barrières s'achèvent ainsi. Une page est tournée...



C'est tout cet ensemble que M. SAVOURE-LEJEUNE, Maire de CERCOTTES, a présenté aux personnalités invitées parmi lesquelles se remarquaient M. MALÉCOT, Président du Conseil Général, M. le Sous-Préfet BOSCHAT, M. CARDONA, Conseiller Général du canton, Messieurs MARTIN et DUPUIS, Ingénieurs SNCF et DDE.



Les travaux ont débuté en 1988 par l'amorce du pont, le fonçage du passage souterrain et l'aménagement de ses accès, la réalisation des voies de raccordement, l'achèvement du pont et tous les travaux annexes afférents à ce genre d'ouvrage, ouvert à la circulation le 28 mars 1990.

Après un parcours à pied du tracé, une réception dans la salle polyvalente clôturait cette visite, autour d'un buffet.

Ça s'est passé à Cercottes en 90

- ◆ **3 mars - LE CLUB DU 3^e AGE** organisait son concours annuel de belote.
- ◆ **17 mars - VOYAGE DES POMPIERS.** L'amicale des Sapeurs-Pompiers organisait un voyage à Paris, au Théâtre Michel ("Vite une Femme") avec D. Prevost et Ch. Laubry.
- ◆ **24 mars - CONCOURS DE BELOTE** organisé par le Comité des Fêtes.
- ◆ **6 mai - MARCHÉ DU MUGUET.** Le Comité des Fêtes organisait une marche en forêt. Deux circuits de 9 et 16 km étaient proposés avec possibilité d'un pique-nique le midi, pour une remise en forme.

QUELQUES ADRESSES UTILES

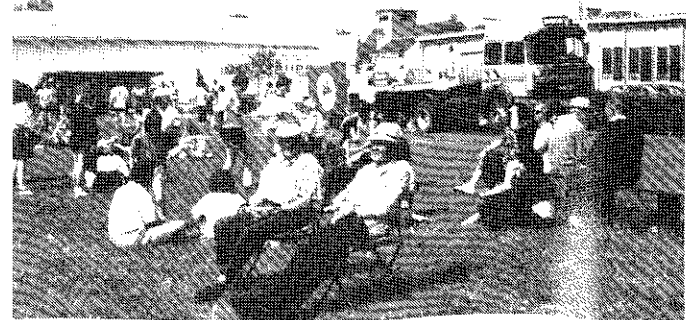
- **MÉDECIN** - Cabinet médical : 50, route de Paris, CHEVILLY (24 heures/24) - Tél. 38 80 10 09
- **INFIRMIÈRE** - 62, route de Paris, CHEVILLY 38 80 11 04
- **TAXI** - 21, Route Nationale 20, CERCOTTES 38 75 40 27
- **ECOLE PRIMAIRE** - 38 75 40 58
- **GENDARMERIE** - Route Nationale 20 38 75 41 05
- **POMPIERS** - 38 75 41 05
- **SYNDICAT DES EAUX** - GIDY 38 75 35 98
- **P.T.T.** - Route Nationale 20 38 75 38 57
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h.
- **E.D.F.** - 14, place Albert-1^{er}, ORLÉANS 38 41 55 55
- **CULTE CATHOLIQUE** - Presbytère de GIDY 38 75 35 80
Autres cultes : à ORLÉANS
- **CENTRE MÉDICO-SOCIAL** - ARTENAY 38 80 05 59
Prêt gratuit de matériel : fauteuil roulant, béquilles, etc.)
- **ASSOCIATION FAMILIALE RURALE** - Offre divers services : aide ménagère aux personnes âgées, bourse aux vêtements, jouets, etc. - Mme PFEIFER, à GIDY 38 75 32 87
- **PERCEPTION** - 7, Mail Ouest, ARTENAY 38 80 00 40
Heures d'ouverture : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
- **IMPÔTS** - Secteur de Fleury-les-Aubrais, 131, fg Bannier, ORLÉANS
Ouverture mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Ça s'est passé à Cercottes en 90

- ◆ **8 mai - FÊTE DE LA VICTOIRE.** Défilé aux monuments aux morts pour déposer les gerbes, avec la participation de la Musique de GIDY. Un vin d'honneur était servi à la salle polyvalente à l'issue de la cérémonie.
- ◆ **19 mai - TOURNOI DE FOOT.** Comme l'an passé, de nombreuses équipes se sont disputées le Challenge et les diverses coupes offertes par les commerçants ou sociétés. Pour clore la soirée, un repas champêtre sous tente était servi à plus d'une centaine de personnes, dans le parc municipal, suivi d'un bal.



Tournoi de Foot : récompenses et détente au programme.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ... RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ... RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ...

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

1990 - La récapitulation générale pour l'ensemble de la commune fait apparaître le chiffre quasi définitif, bien qu'encore provisoire, de 688 habitants. Le chiffre de 683 habitants annoncé par la Mairie est majoré de 5 habitants dans la population, comptée à part : + 2 habitants au titre des collectivités et + 3 au titre des personnes sans domicile fixe.

■ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues toute l'année au secrétariat de Mairie. Les nouveaux administrés de la commune ainsi que les jeunes ayant 18 ans, entre le 1^{er} janvier et le 28 février peuvent se faire inscrire avant le **31 décembre**, dernier délai. Se munir du livret de famille, ou de la carte d'identité.

AUCUNE INSCRIPTION N'EST FAITE D'OFFICE.

■ **RECENSEMENT MILITAIRE** - Dès le premier trimestre de vos 17 ANS, faites-vous recenser, à la Mairie de votre domicile, muni de votre livret de famille, ou de celui des parents et de votre carte d'identité. Vos parents peuvent effectuer cette démarche à votre place, mais votre intérêt est de l'effectuer vous-même.

ATTENTION : celui qui ne se fait pas recenser, est "recensé d'office" avec les inconvénients qui peuvent en résulter, par la suite.

■ SALLE POLYVALENTE - Tarifs 1991

- Pour les personnes ou sociétés HORS commune
- de 10 h à 12 h : salle + cuisine 1.200 F
- Pour les particuliers habitant Cercottes
- de 10 h à 6 h : salle seule 360 F
- de 14 h à 6 h : salle seule 240 F
- et de
- 10 h à 6 h : salle + cuisine 520 F
- 14 h à 6 h : salle + cuisine 400 F

auxquels s'ajoutent 115 F du 15 NOVEMBRE au 15 MARS 1991

- de 10 h à 6 h : salle + cuisine + chauffage 625 F
- de 14 h à 6 h : salle + cuisine + chauffage 515 F

Pour les sociétés de Cercottes - GRATUITE

Pour tous : En cas de réservation et de non utilisation, un dédit de 300 F sera demandé.

Cette année, il y a eu 26 locations payantes ; ceci rapportera environ : 25.540 francs.

■ **SERVICE DES EAUX** - Attention au gel, n'oubliez pas de couvrir vos installations d'eau et de protéger votre compteur qui est sous votre entière responsabilité.

- Pour tous vos problèmes qui concernent l'eau, s'adresser à la Mairie de GIDY Tél. 38 75 35 98.

■ RAMASSAGE DES ORDURES

MÉNAGÈRES - Régulièrement le ramassage se fait le MARDI matin.

- Une fois tous les deux mois environ, pour les objets encombrants, une benne est à votre disposition derrière le cimetière. Un message, dans votre boîte à lettre vous en précise la date.

■ **DEMANDEURS D'EMPLOI** - Même Cercottes n'est pas épargné par le chômage. On compte 22 demandeurs d'emploi, dont 7 hommes et 15 femmes.

■ POINT J.E.F. (Jeune-Emploi-Formation)

Mission locale - La mission locale ou Point JEF est situé 24 rue du Colombier à ORLÉANS. Jeunes de moins de 25 ans, sans emploi, vous devez vous y rendre ; vous y rencontrerez des conseillers de métiers qui vous guideront et vous conseilleront au mieux pour votre insertion et votre formation. Les heures d'ouverture sont les suivantes : tous les jours de la semaine de 9 h à 17 heures, sauf le mardi matin... Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Point JEF par l'intermédiaire de la Mairie où des renseignements pourront déjà vous être fournis. La secrétaire se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches de recherche d'un emploi et pour vous informer sur ce Point JEF.

■ **BIBLIOBUS** - La bibliothèque est ouverte à tous, aux heures d'ouverture de la Mairie, et le prêt de livres est gratuit.

■ **VILLAGES FLEURIS** - 273 communes participent au concours des villages fleuris. Cercottes en fait partie et cette année encore trois personnes ont participé à ce concours : MM. Georges CAILLARD, Henri ROUSSEAU et Raphaël PENAGER. Bravo à tous ces candidats qui ont obtenu un prix. Il serait souhaitable que plusieurs Cercottois s'inscrivent à la Mairie pour le concours l'an prochain. La commune a également présenté ses réalisations et a obtenu un diplôme.

■ **DÉRATISATION** - Une fois par an, la commune organise avec le concours des Ets SEROR et Fils une campagne de dératisation. Une distribution gratuite de sachets raticides a eu lieu sur la place de la Mairie le 22 octobre de 8 h 30 à 12 h. Les personnes qui n'ont pas eu de produits ou qui désirent s'en procurer davantage, peuvent en faire la demande à la Mairie. Des sachets supplémentaires peuvent être distribués.

POUR NOS AINÉS :

■ **TRANSPORTS AU CENTRE COMMERCIAL DE CARREFOUR** - Un car est mis à la disposition des personnes qui désirent se rendre à Carrefour, tous les vendredis matins :
- départ à 9 h 30 de la Mairie
- retour prévu vers 11 h 30 à la Mairie
Ce car est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus. Il peut cependant être utilisé par toute autre personne : coût aller et retour 5 F. Le ticket est à prendre à la Mairie.

■ **PIQÛRES ANTIGRIPPALES** - Il est important de prévenir la GRIPPE, c'est pourquoi le Docteur Rémi LEFEVRE vaccine chaque année les personnes de 65 ans et plus.
La vaccination est gratuite - Cette année, le 13 octobre, 35 personnes ont été vaccinées. Les vaccins sont fournis gratuitement :
- par la Sécurité Sociale pour les personnes de 75 ans et plus
- par la Commune pour les autres
- par la Mutualité Agricole

■ **COLIS DE FIN D'ANNEE** - Chaque année, le Centre Médico-Social d'ARTENAY, subventionné par la commune, remet un colis aux personnes de 75 ans et plus. Ainsi, cette année, 41 colis ont été distribués.

■ **REPAS** - Vous êtes seul, malade, ennuyé pour la préparation de vos repas. Adressez-vous à la Mairie. Une possibilité vous est offerte : un repas copieux, livré en barquette individuelle peut vous être fourni. Ce repas sera préparé par "Le Poëlon d'Argent" qui livre la cantine.

■ **AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL : ADMR** - Ces soins infirmiers à domicile réservés aux personnes de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes de moins de 60 ans gravement malades ou invalides. Ces soins sont prodigués par des infirmières ou aides-soignantes.

■ **ASSISTANTE SOCIALE** - Madame BOUCHET, assistante sociale, assure sa permanence tous les PREMIERS JEUDIS du mois, de 9 h 30 à 11 h 30 à la Mairie.
- Vous pouvez également la joindre par téléphone, au : 38 51 50 51, ou laisser un message à la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) au : 38-51 50 72.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES .. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES .. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

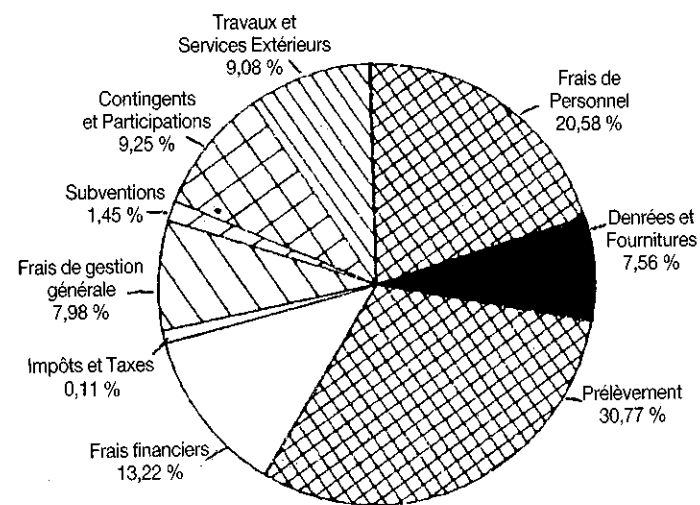
1990 – EXAMINONS NOS FINANCES COMMUNALES –

Les RECETTES et les DÉPENSES de la commune sont ventilées en :
Section de Fonctionnement et Section d'Investissement

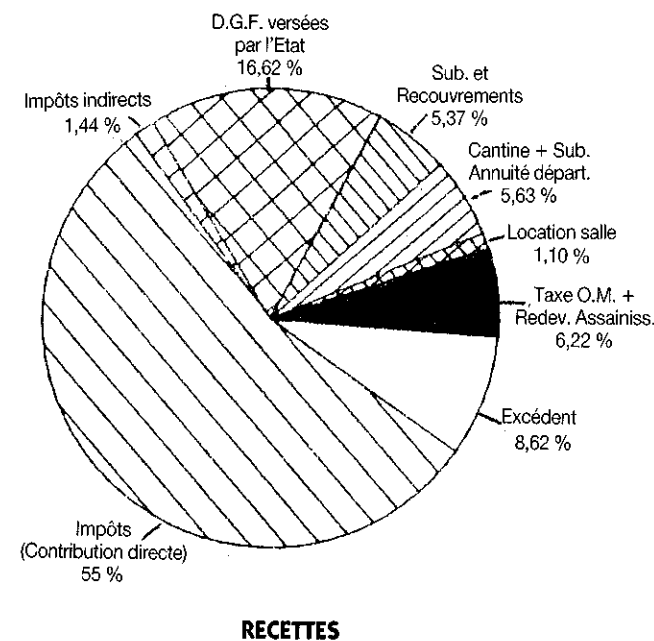
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

contient les recettes et les dépenses ayant un caractère répétitif. Il s'agit de tout ce qui se rapporte à la bonne marche des services, aux rémunérations du personnel, à l'exploitation quotidienne des équipements, au balayage et à l'éclairage des routes, etc., et sont donc classées dans cette section, les ressources et les charges en relation avec le fonctionnement de la Mairie.

DÉPENSES



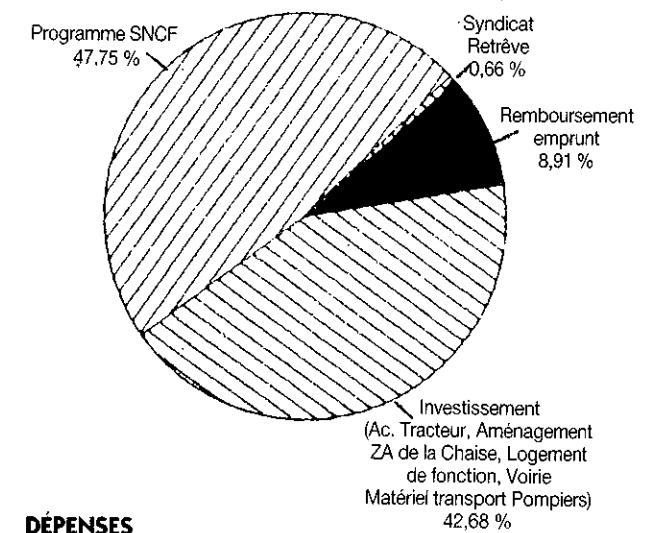
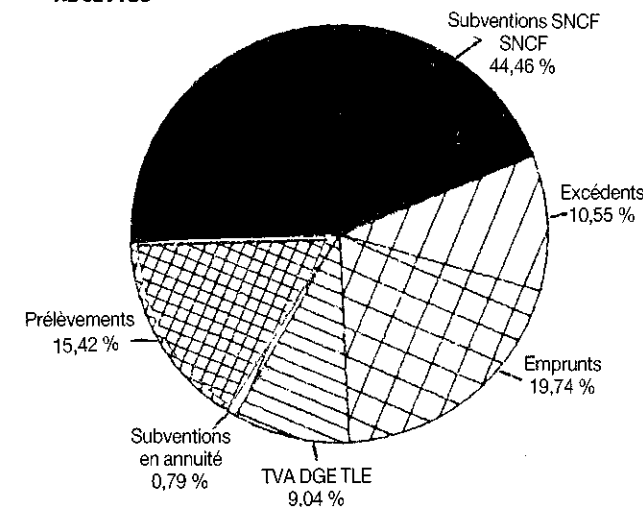
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2.765.981 F



RECETTES

SECTION D'INVESTISSEMENT 5.520.734 F

RECETTES



DÉPENSES

PERCEPTION D'ARTENAY - TÉL. 38 80 00 40

Percepteur : Monsieur PRIEUR

Le 1^{er} janvier 1989, j'étais chargé de votre commune. Depuis, j'ai appris à connaître Cercottes, cité particulière en ce qu'elle est proche de grandes villes. De votre côté, vous avez découvert les spécificités d'une petite perception rurale avec ses avantages mais aussi, parfois, ses inconvénients...

Certains d'entre vous ont critiqué la vigueur du recouvrement de l'impôt ou des produits communaux. Cette situation est la conséquence de la taille de mon poste : nous connaissons les gens.

Cependant, je reste convaincu que le paiement de l'impôt serait plus facile si les légendes tenaces acceptaient de tomber. Il faut oublier l'image du percepteur, confortablement installé dans son emploi, insensible à la situation des "non-fonctionnaires".

Dès lors que les motifs de la dette fiscale sont sérieux et motivés, la discussion est possible et mon bureau est ouvert. Cependant, il importe de m'en faire part, de s'expliquer. Sachez qu'il n'y a, a priori, aucune différence visible entre un débiteur de bonne foi et une réelle volonté de se soustraire à l'impôt. A mon grand regret, je ne suis ni médium, ni voyant.

A la perception, vous ne trouverez pas un agent de l'Etat avide de pressurer le contribuable, mais un percepteur qui vous écoute et cherche à vous aider.

Enfin, mon action ne se limite pas aux contribuables en difficultés. Je suis prêt à vous conseiller dans tous les domaines relevant de mes compétences, impôts et produits communaux, certes, mais aussi pour vos placements financiers et les questions que vous pourriez vous poser en matière d'assurance des personnes.

LA TAXE D'HABITATION

PAS D'AUGMENTATION, cette année encore, du taux d'imposition à CERCOTTES dans le calcul de la taxe d'habitation perçue par l'Etat au profit des collectivités territoriales et de leur groupement. La taxe d'habitation est l'impôt local direct payé par le plus grand nombre de contribuables. Elle est calculée à partir d'une base définie nationalement, à laquelle viennent s'appliquer les taux votés par les différentes collectivités locales.

A CERCOTTES, le taux d'imposition est de : **9,17 %**

Voyons les différents points de cette taxe :

- La valeur locative brute est fixée par l'Etat, elle est actualisée chaque année par la loi de Finances : en 1990, revalorisation de : + 2,28 %.
- La valeur locative moyenne est calculée en faisant la moyenne des valeurs locatives de l'ensemble des logements situés sur la commune.
- Abattements... diminutions accordées en fonction principalement du nombre de personnes à charge ou de la situation personnelle (non imposition sur le revenu - 15 %). Ces abattements sont soustraits de la valeur locative brute.
- Base nette d'imposition : on réduit la valeur locative nette en lui appliquant un coefficient déflateur de 0,960 %
- Frais de gestion : rémunération du service rendu par l'Etat : frais de recouvrement, éventuels dégrèvements...

Tout ceci sera revu et corrigé dès 1991 et les nouveaux calculs appliqués en 1992.

**Seule la Taxe Professionnelle a été augmentée
étant donné tous les travaux effectués
en Zone d'Activités.**

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit
Taxe d'habitation	2.475.000	9,17 %	- %	226.958	%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1.834.970	16,25 %	- %	298.183	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties .	198.290	43,78 %	- %	86.811	%
Taxe professionnelle	8.539.400	8,90 %	7,23 %	760.007	%
TOTAL				1.371.959	%

ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR SUR TOUR A CERCOTTES

1 - ETUDE TECHNIQUE

PRÉSENTATION DU PROJET :
Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Gidy-Cercottes-Huêtré envisage la création d'un réservoir sur tour, afin de renforcer ses équipements d'alimentation en eau potable.
CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE :
- Capacité du réservoir : 500 m³
- Hauteur de la tour : 24,42 m
- Hauteur de l'acrotère : 1,25 m
- Hauteur totale : 32,69 m

2 - SITUATION ACTUELLE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE

La consommation d'eau qui était de 20.900 m³ en 1957-1958 a atteint 251.660 m³ en 1987-1988, croissance due en grande partie à l'implantation des Laboratoires Servier sur la commune de Gidy, mais aussi à l'accroissement des populations de Cercottes et de Gidy

3 - SITUATION FUTURE DES BESOINS EN EAU POTABLE

Actuellement, la consommation d'eau annuelle de Cercottes est d'environ 50.000 m³, soit 140 m³ par jour environ, mais la proximité de l'agglomération orléanaise permet de penser que Cercottes est appelé à un certain développement.

4 - ÉVALUATION DU STOCKAGE NÉCESSAIRE

La capacité totale de stockage du syndicat sera portée de 300 m³ à 800 m³ correspondant aux besoins journaliers du syndicat qui s'élèvent actuellement à 685 m³.

5 - CHOIX ET IMPLANTATION D'UN CHÂTEAU D'EAU SUR TOUR

Le nouveau réservoir est prévu au nord de la commune de Cercottes, le long de la voie communale N° 4, après le lieudit "L'EpINETTE" (ferme) sur le terrain de captage existant, n'engendrant ainsi que peu de frais de raccordement, réservoir-réseau.
La parcelle correspondante cadastrée Z.A. n° 1 est propriété du Syndicat des Eaux : une étude géotechnique réalisée en avril 1990 concluait que les caractéristiques mécaniques du sous-sol étaient excellentes et autorisaient tout principe de fondation pour la structure de l'ouvrage à créer.

NOTICE D'IMPACT

Du point de vue des préoccupations d'environnement, il a été retenu un château d'eau de forme hyperboloïde. Le choix a été motivé par l'aspect homogène que forment la tour et le réservoir dans une composition harmonieuse. La surface de l'ouvrage, réalisée en béton brut de décoffrage, est munie de joints creux formant cannelures verticales structurant le volume.

L'acrotère est prévu ajouré pour retrouver un rythme inversé des cannelures donnant tant une meilleure finition de l'ouvrage qu'assurant une perméabilité visuelle.

Cette solution permet d'être facilement supportée par l'environnement immédiat et lointain.

La Société Devin-Lemarchand de CARQUEFOU (44) a été retenue pour la construction de l'ouvrage dont l'architecture sera semblable à celle du dernier château d'eau construit à Fleury-les-Aubrais ainsi qu'à celui de Dampierre-en-Burly.

LE COÛT ET LE FINANCEMENT

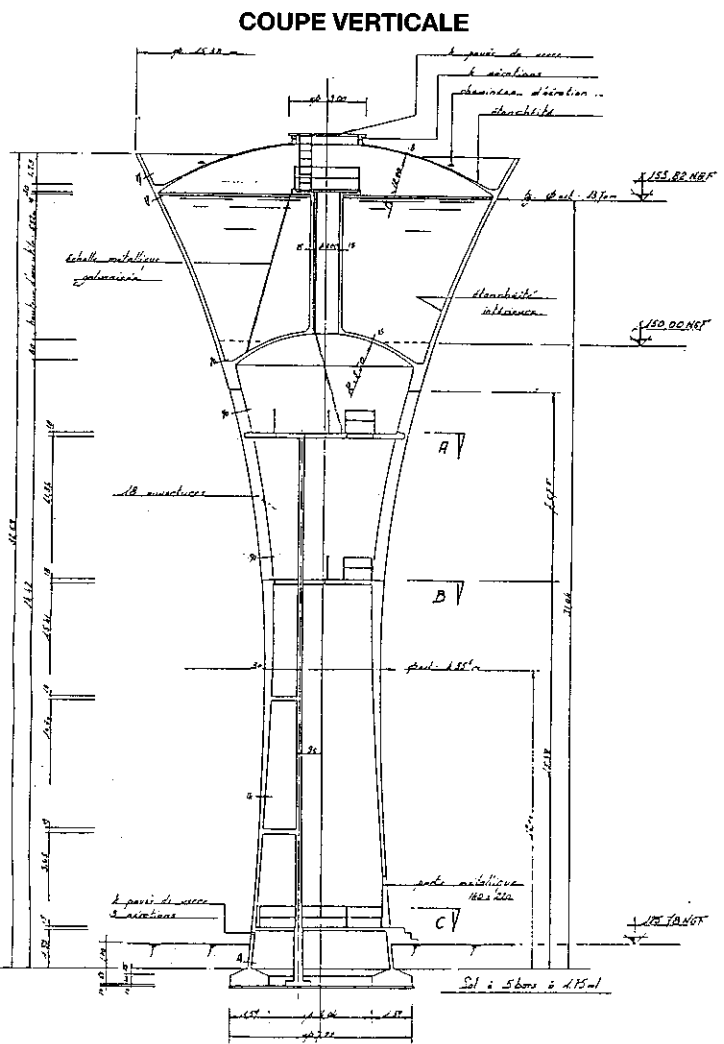
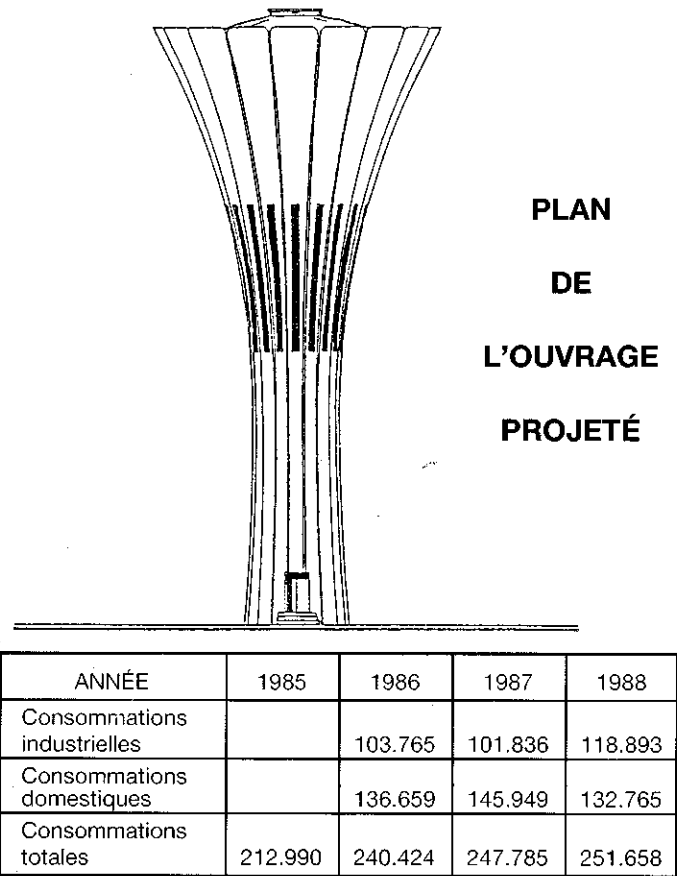
Un premier chiffre peut être avancé puisque les marchés concernant sa construction et son équipement s'élèvent à 2.660.383 F TTC.

Le syndicat prévoit également le renforcement de son réseau :

- Bouclage de la mi-voie (déjà réalisé pour 74.381 F)
- Doublement de la canalisation route de Saran prévu au début de 91
- Bouclage Epinette RN 20
- Renforcement de la Gibelotterie

Pour toutes ces opérations, une subvention de 442.500 F a été attribuée par le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE). Pour information, le FNDAE est alimenté par la taxe de 0,095 F payée sur les consommations d'eau.

Le reste du projet sera financé par emprunt et chaque année la charge de ces annuités sera répercutée sur le prix de l'eau, ce qui laisse prévoir une augmentation sensible de son prix pour les années à venir.



UNE ANNÉE A L'ÉCOLE

Durant l'année scolaire 1989-90, la classe enfantine comptait 30 élèves répartis en 4 sections.

Comme chaque année, la Municipalité a mis à sa disposition le car du vendredi pour aller voir les jouets au Carrefour.

Quand la météo fut clémente, chacun apprécia les jeux installés dans le parc et même quelquefois le nouveau passage souterrain permit de "pousser" jusqu'à la Gibelotterie. Le voyage de fin d'année emmena les élèves à la serre aux papillons exotiques à Saint-Pryvé puis l'après-midi à la découverte des serres du Jardin des Plantes.

Les 19 enfants de CP-CE1 ont pu, pendant douze semaines, profiter de la piscine de Fleury-les-Aubrais et ce, grâce à un projet pédagogique à l'initiative de l'institutrice mais avec le concours d'autres partenaires (conseillers pédagogiques, municipalité...). Cette aventure s'est révélée positive dans bien des domaines. Elle a permis en effet un travail enrichissant en lecture, expression écrite et plastique. Ce travail a trouvé son aboutissement en une sortie à l'Etang de la Vallée où, hélas, le mauvais temps n'a pas permis de bénéficier pleinement des installations (plage, canoës...). Il serait intéressant qu'une telle expérience se renouvelle. L'idée en est lancée !

Bien contents de pouvoir profiter du créneau horaire dégagé pour la classe précédente, les 27 élèves de CE1-CE2 ont aussi débuté ou perfectionné leur savoir en natation durant 10 séances. Même si tous n'ont pas appris à nager (ce qui supposerait plus de temps), c'était sans aucune appréhension que chacun sautait fin juin dans le grand bain.

Deux sorties à Paris (en liaison avec un travail de lecture, de géographie et d'expression pour les correspondants guadeloupéens) leur ont aussi permis d'en découvrir les principaux monuments ou curiosités. Et personne ne fut insensible aux grimaces des singes du zoo de Vincennes !

Les voyages forment la jeunesse ! En mars, 21 Cercottois et Cercottoises enthousiastes sont partis avec leur institutrice pour trois semaines à Sollières en Savoie. Il y ont skié tous les jours, ont effectué diverses visites (fromagerie, douane, vieux village, centrale électrique...) et ont rencontré un apiculteur, un garde de parc national, un éleveur de chèvres, etc. Les souvenirs resteront longtemps gravés dans les mémoires.

En fin d'année, au Louvre, la Joconde leur a offert son fameux sourire ! En octobre, les enfants ont assisté à une pièce de théâtre à Orléans : "Histoire d'un arbre".



LES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS

Comme l'année précédente, 28 enfants de CERCOTTES se sont joints à ceux de GIDY pour participer aux animations du Centre de Loisirs confiées à l'U.F.C.V. et qui se sont déroulées du 2 juillet au 3 août 1990.

Au fil des semaines, selon les tranches d'âges et les goûts exprimés, les enfants ont pu apprécier différentes activités proposées telles que : balades pédestres ou à vélo, jeux divers, camping à Saran, Meung-sur-Loire, l'Etang des Bois de Loris, le camping de Blois avec du canoë-kayak et partout de bienfaitantes baignades.

Le 27 juillet, une fête préparée par les enfants permettait aux parents et élus locaux d'assister à une pièce de théâtre suivie de chansons et danses des années 60. Puis tout le monde se retrouvait autour d'un buffet pour terminer cette soirée dans la bonne humeur.

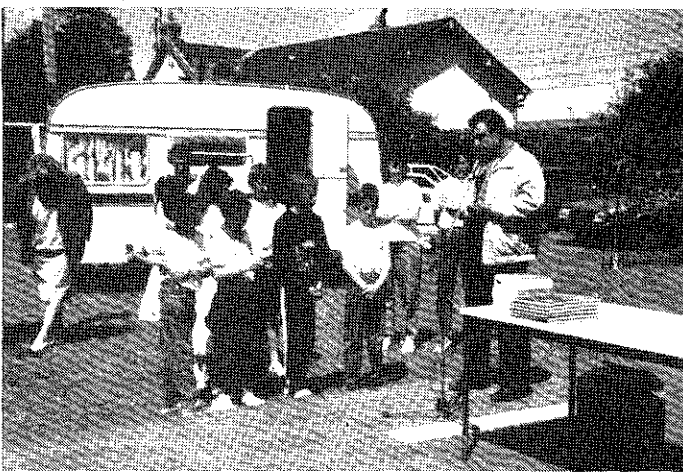
ECOLE DE CERCOTTES

Effectifs des classes à la rentrée 90-91 : 91 élèves qui se décomposent comme suit :

- MATERNELLE de Madame LEPAGE, aidée de Madame CLAIRAMBAUD : 29
Grande section : 5 - Moyenne section 12 - Petite section : 12
- CP et CE1 de Madame DIAZ : 18
CP : 9 - CE 1 : 9
- CE2 de Monsieur CHARILLON : 19
- CM1 et CM2 de Mademoiselle ROBINET : 24
CM1 : 14 - CM2 : 10

Du 4 au 24 mars, les élèves de Mademoiselle ROBINET sont partis en classe de neige à Sollières, près de Modane. Tous sont revenus enchantés avec des "étoiles".

Les 9 enfants entrant en 6^e, se sont vu remettre soit un dictionnaire, soit un atlas, lors de la Fête de la Saint-Jean.



Remise des Prix aux enfants.

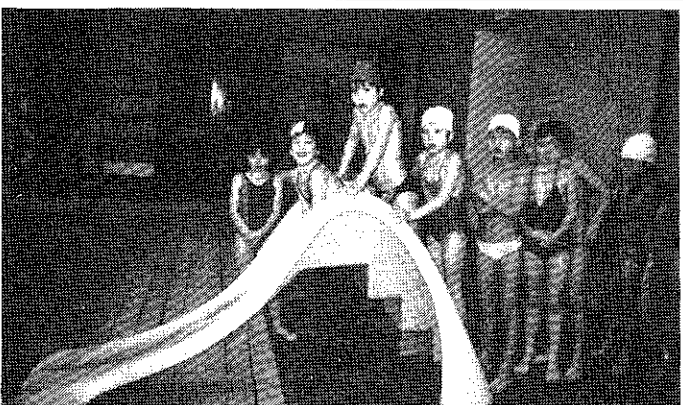
En septembre, ont été installés de nouveaux jeux en bois. Ceux-ci ont été conçus, réalisés et installés par le CPRS* dirigé par Monsieur MAUGUIN pour la section Bois.

* (CPRS : Centre de Préparation à la Réinsertion Sociale, à La Chapelle Saint-Mesmin).

Comme chaque année, le Conseil Municipal rassemble les enfants des écoles à la Salle Polyvalente, pour l'Arbre de Noël. L'après-midi est animé par les clowns Mic et Mac, suivi d'un goûter. En fin de soirée, c'est l'arrivée du Père Noël, la hotte chargée de chocolats.

HORAIRE DU PASSAGE DU CAR POUR LE C.E.S. DE FLEURY

	MATIN	RETOUR
La Touche	7 h 20	17 h 50
La Gibelotterie	7 h 25	17 h 45
Chêne Brûlé	7 h 30	17 h 43
La Mairie	7 h 35	17 h 40
La Mare Sud	7 h 40	17 h 30
C.E.S.	7 h 55	17 h 10



CHEZ NOS POMPIERS

Le corps des Sapeurs-Pompiers terminait l'année 1989 à trois. L'année 1990 commençait par un recrutement par annonce sur le journal et l'effectif passait à 11, dont une jeune fille.

Voici la composition du Corps :

- SERGENT-CHEF : Michel THENAULT, Chef de Corps
- SAPEUR : BONNIN Jean-François, Adjoint au Chef de Corps
- SAPEURS : BOUCLET Patrick, CONNIN Jean-Luc, CROSNIER Patrice, FANON Gilles, JOUET Christian, GOUAIS Pascal, LASNE Frédérique, THENAULT Franck, TRICHEUX Pascal.

Depuis janvier 1990, dix manœuvres ont été effectuées et 30 interventions ont eu lieu :

21 janvier 90	Chien errant
3 février	Réparation de 18 toitures, 3 antennes, 1 bungalow
6 février	Réparation de deux toitures
7 février	Réparation de deux toitures
26 février	Réparation d'une toiture
27 février	Réparation de deux toitures
19 mars	Nid de guêpes
2 avril	Nid de guêpes
30 avril	Feu de forêt, route des Hérons
	Nid de guêpes
1 ^{er} mai	Nid de guêpes
	Nid de guêpes
2 mai	Nid de guêpes
3 mai	Nid de guêpes
5 mai	Nid de guêpes
7 mai	Nid de guêpes
1 ^{er} juin	Feu de friches
17 juin	Chien errant
20 juin	Nid de guêpes
21 juin	Chien errant sur route nationale
25 juin	Feu de gaz
30 juin	Balisage d'obus
24 juillet	Feu sur talus voie ferrée
5 août	Feu sur talus voie ferrée
13 septembre	Vidange d'une cave
30 septembre	Chien errant
1 ^{er} octobre	Chien errant
	Feu sur talus voie ferrée
4 octobre	Nettoyage de routes
1 ^{er} novembre	Problème d'écoulement eaux usées

Les Pompiers remercient M. le Maire et le Conseil Municipal pour les nouvelles tenues de feu.

Tous nos remerciements également, pour l'excellent accueil de la population lors du passage des calendriers.

SIGNAUX D'ALERTE : SIRÈNE

► **Accident de la route, feu de cheminée, ou incident ne nécessitant pas la mise en œuvre de la totalité du personnel et du matériel :**

2 APPELS DE 20 SECONDES,
séparés par un temps mort de 10 SECONDES

► **Feu d'habitation, de forêts, etc. ou toute autre intervention nécessitant ou supposant la mise en œuvre de la totalité du matériel et du personnel :**

4 APPELS DE 20 SECONDES,
séparés par un temps mort de 10 SECONDES

Les signaux d'alerte ORSEC (3 appels de 15 secondes séparés par des temps morts de 20 secondes) et d'alerte aux bombardements (son modulé) ne doivent en aucun cas être utilisés pour l'alerte des sapeurs-pompiers.



GAZ DE FRANCE

Depuis plusieurs semaines, je suis présent sur votre commune.

Ma mission : vous procurer une énergie qui voit loin... le chauffage en GAZ NATUREL.

Choisir son mode de chauffage est un investissement qui engage pour longtemps. Aussi, mérite-t-il une énergie qui voit loin, une énergie d'avenir. Cette énergie souple et puissante, capable de passer instantanément d'une allure réduite à une puissance maximum.

C'est une énergie toujours disponible, simple à utiliser, propre (pas de cendres, ni d'oxydes de carbone) et sachant s'adapter à chaque cas particulier.

C'est une énergie moderne, économique et performante, servie par des ingénieurs et des techniciens qui voient plus loin...

Alors, soyez les gagnants de demain, contactez-moi :
A bientôt.

D. ARNOUX - Tél. 38 79 51 24

Ça s'est passé à Cercottes en 90

◆ **23 et 24 juin - FEU DE SAINT-JEAN**, organisé par le Conseil Municipal. Le feu de Saint-Jean était animé par le groupe folklorique "Les Chabis" (Poitou-Vendée). Un repas froid était servi dans la salle polyvalente à une cinquantaine de personnes, suivi d'une tombola. Le lendemain, un concours de boules était organisé. Une soixantaine de joueurs se sont disputés les coupes. L'après-midi était consacré à une démonstration de chiens de défense et d'attaque, présentée par une équipe de "Maîtres-Chiens". Divers stands étaient à la disposition des spectateurs.

LE 24 JUIN : Exposition et vente des travaux réalisés par le Club du 3^e Age.



"Les Chabis" lors de la Fête de la Saint-Jean

◆ **13 juillet - FEU D'ARTIFICE**. 21 h : Retraite aux flambeaux dans les rues du village, animée par la fanfare St-Marc-St-Vincent d'Orléans. Le feu d'artifice a été tiré cette année au terrain des sports, avec grand succès. Un bal clôturait cette soirée.

LE JUDO

Le Judo-Club de la région d'ARTENAY a su, encore cette année, rester parmi les meilleurs du Loiret et obtenir la 4^e place sur plus de 60 clubs.

POURQUOI LE JUDO ET COMMENT ?

La consécration, pour tout judoka débutant, c'est l'accession à la grande famille des ceintures noires et cet objectif est à la portée de tous. Pour ceci, il faut motivation et pratique de son sport favori.

- Le judo est pour l'enseignant un moyen remarquable d'agir sur l'enfant afin qu'il devienne un jour un individu équilibré.

- Le professeur devra être un véritable éducateur. Il lui faudra aussi entretenir ses qualités physiques, techniques et pédagogiques.

Nous avons au club, une classe préparatoire que nous appelons PRE-JUDO et qui concerne les enfants de 6 à 9 ans. A cet âge l'attrait du judo, c'est de pouvoir se rouler au sol, de se battre. La séance de judo va donc leur offrir la possibilité de se "défouler" avec discipline.

Même si l'enfant ne devient pas un champion, certaines possibilités lui sont ouvertes : sports études, école des cadres (formation des professeurs), Bataillon de Joinville.

Jusqu'à la puberté, les garçons et filles peuvent être conduits de la même façon (les filles étant quelquefois plus résistantes que les garçons). Après, le Judo Féminin va être orienté vers une conception plus esthétique : KATA, assouplissement et musculation.

Le Judo adultes non compétiteurs : c'est le désir de conserver la forme physique et mentale dans une ambiance amicale et saine.

En conclusion, rappelons que nous essayons de former les jeunes en respectant les grands principes du JUDO formulés par son fondateur JIGORO KANO :

- la politesse
- le courage
- la sincérité
- l'honneur
- la modestie
- le respect
- le contrôle de soi
- l'amitié

Pour tous renseignements complémentaires et inscription, téléphoner au : 38 75 40 18 - M. Jacky CRUCHET

Ça s'est passé à Cercottes en 90

◆ **14 juillet - FÊTE NATIONALE**. Dans l'après-midi un vin d'honneur a été offert par la Municipalité, aux habitants de la commune, suivi d'attractions diverses pour petits et grands. Démonstration des sapeurs-pompiers pour l'extinction d'un feu avec la "pompe à bras".



◆ **8 et 9 septembre - WEEK-END EN PÉRIGORD**, organisé par le Comité des Fêtes. Par une matinée ensoleillée, arrivée vers midi à Sarlat, que nous visitons, puis départ vers Rocamadour en passant par la grotte du grand Roc. Le lendemain descente dans le gouffre de Padirac et retour vers 23 h à Cercottes.

◆ **23 septembre - MÉCHOUI DES POMPIERS**. Souvent mis à l'épreuve et aujourd'hui mis à l'honneur, les sapeurs-pompiers avaient bien préparé les tranches de gigots braisés (ou cuisses de poulets), dégustées par tous au cours d'un après-midi agréable.

SECTION TENNIS

Le nouveau bureau vous souhaite une Bonne Année Tennis et espère que vous serez nombreux à le rejoindre en 1991.

- Président d'Honneur : M. SAVOURE-LEJEUNE
- Présidente : Mme G. MÖLLET
- Vice-Présidente : Mlle P. LEDU
- Secrétaire : M. C. PERDEREAU
- Secrétaire-Adjointe : Mme A. BUISSON
- Trésorière : Mme B. VILLENEUVE
- Trésorier-Adjoint : M. R. THENAULT

SECTION FOOTBALL

Président d'Honneur : M. SAVOURE-LEJEUNE

Président : M. CONNIN Jean-Luc

Vice-Président : M. DECOURTYE Charles

Secrétaire : Mme BLIN Marie-France

Secrétaire adjoint : M. Franck THENAULT

Trésorier : M. THOMAS Maurice

Trésorier adjoint : M. MIREUX Angelo

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Vous pouvez venir vous détendre tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 à la Salle Polyvalente pour 200 F par an (assurance comprise).

Dans une ambiance très sympathique, Valérie, la monitrice, vous mettra en forme et vous donnera du tonus pour la semaine.

Bureau : - Mme THENAULT, Présidente - Mme AUBRY, Trésorière
- Mme FANON, Secrétaire.

CLUB DU 3^e AGE

Président d'Honneur

M. Maurice DUBOIS

Président

M. Georges THENAULT

Vice-Président

M. Bernard MATHIEU

Secrétaire-Trésorière

Mme Odette DUGENEST

Membres du bureau : Mme Henriette BUISSON - M. Yvan LITROP

Comme chaque année, le Club du 3^e Age se réunit le mercredi à 14 h, à la Salle Polyvalente.



◆ **24 novembre - SOIRÉE COUSCOUS**, organisée par Cercottes-Détente (gymnastique). Préparé copieusement par Serge et Gilles et servi bien chaud par l'équipe costumée du service de table, les personnes qui avaient répondu à l'invitation ont pu se rassasier et se dégourdir et faciliter la digestion en effectuant quelques pas de danse sur des airs de musique de Charles.

◆ **2 décembre - REPAS DE SAINTE-BARBE**, organisé par les sapeurs-pompiers, revêtus de leur nouvelle tenue. Un grand nombre de personnes se sont retrouvées autour d'une table bien garnie, en compagnie de Monsieur le Maire et quelques Conseillers Municipaux.

MONOGRAPHIE DE MONSIEUR POUILLIN **Instituteur - 1874**

Cercottes, bourg situé à 9 km d'Orléans au nord de la ville, sur la grand'route nationale d'Orléans à Paris, a une étendue totale de 2.350 hectares, 16 ares et 20 centiares, à savoir :

- 1.174 ha 66 a 84 ca, en terres labourables
- 3 ha en propriétés bâties et terrains vagues
- 1.072 ha 49 a 36 ca, en bois

Sa population s'élève à 410 habitants.

Le village réunit une grande partie de la dite population. Cercottes n'a qu'un hameau, le "Vieux Cercottes" qu'on nomme ainsi parce que c'est en cet endroit qu'ont été construites les premières maisons de la commune. Les autres habitations sont disséminées et se composent de fermes, petites maisons de cultures ou de maisons servant à loger les employés de chemins de fer. Comme grandes fermes on peut citer : le Chêne Brûlé, les Pendus, la Borde. Les autres fermes ne sont que secondaires : le Moulin, l'Épinette, les Nanterres. La "Ferme des Pendus" a été ainsi nommée, dit-on, parce qu'autrefois, après avoir broyé les criminels, on les pendait à un gros chêne qui se trouvait à l'emplacement de cette ferme.

Ni château, ni maison remarquable à Cercottes ; seule la maison dite "La Chaise" paraît offrir certains souvenirs intéressants : d'abord une pierre sur laquelle le millésime 1429 est inscrit laisse supposer que La Chaise remonte vers cette époque.

De plus, auprès de cette maison, on a trouvé dans la terre des fers de chevaux anglais et on conjecture que les Anglais auraient bien pu passer dans ce lieu et y séjourner.

L'église de Cercottes date seulement de 1850. Elle comprend trois nefs avec piliers carrés en briques recouvertes de plâtre.

L'ancienne église, sur l'emplacement de laquelle la nouvelle a été construite remontait au 13^e siècle. Pas de souvenirs historiques s'y rattachant.

La Maison d'école a été construite en 1840. L'ensemble des bâtiments a été construit avec goût et solidité. Cercottes possède aussi, une école libre de filles dirigée par les Sœurs de la Communauté de Saint-Aignan.

La commune a bien été éprouvée par la guerre 1870-1871. L'ennemi est resté quatre mois dans le pays et a occasionné aux habitants, une perte qui ne s'élève pas à moins de 160.000 F.

Jadis, on redoutait les abords de Cercottes, le pays étant presque entouré de bois. Les brigands de la "bande O' Orgère" y faisaient souvent leur apparition.

Entre le bourg de Cercottes et la Montjoie, bourg de Saran, une diligence fut arrêtée, un cheval tué et les voyageurs auraient été dévalisés sans l'arrivée de la Gendarmerie.

On ne peut citer de personnages de la commune qui se soient distingués par des actions d'éclat, leurs vertus, leurs chants, leur dévouement.

Ni légendes, ni traditions religieuses se rattachant à la localité.



Mémorial

Vos anniversaires de mariage :

Noces de Coton	1 an le
Noces de Papier	2 ans le
Noces de Cuir	3 ans le
Noces de Bois	5 ans le
Noces de Laine	7 ans le
Noces d'Étain	10 ans le
Noces de Soie	12 ans le
Noces de Porcelaine	15 ans le
Noces de Cristal	20 ans le
Noces d'Argent	25 ans le
Noces de Perle	30 ans le
Noces de Rubis	40 ans le
Noces d'Or	50 ans le
Noces de Diamant	60 ans le
Noces de Platine	65 ans le

INFORMATIONS ESSENTIELLES

CERCOTTES

GENDARMERIE NATIONALE : 23, Route Nationale . 38 75 41 05
MAIRIE : Route Nationale 38 75 41 06
POSTE : Route d'Orléans. 38 75 38 57



POUR VOS VACCINS - DE 3 MOIS A 60 ANS ET PLUS

- **A PARTIR DE 3 MOIS**
Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio 1^{re} injection
- **4 MOIS**
Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio 2^e injection
- **5 MOIS**
Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio 3^e injection
- **12-15 MOIS**
Rougeole, Rubéole, Oreillons
- **12-18 MOIS**
Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio 1^{er} rappel
- **5-6 ANS**
Diphtérie, Tétanos, Polio 2^e rappel
Rougeole, Rubéole, Oreillons
- **AVANT 6 ANS**
B.C.G.
- **11-12 ANS**
Diphtérie, Tétanos, Polio
- Oreillons pour les garçons non vaccinés et n'ayant pas eu la maladie
- Rubéole pour les filles, en primo ou en revaccination
- Epreuve tuberculinique suivie du BCG en cas de négativité
- **16-21 ANS**
Diphtérie, Tétanos, Polio
- Rubéole pour les filles non vaccinées
- Epreuve tuberculinique suivie du BCG en cas de négativité
- **21-60 ANS**
Tétanos, Polio tous les 10 ans
Rubéole pour femmes non vaccinées jusqu'à 45 ans
- **APRÈS 60 ANS**
Tétanos, Polio (primo - vaccination ou rappel)
Vaccination grippale annuelle

★ ★ ★ ★ CALENDRIER DES FÊTES 1991 ★ ★ ★ ★

10 janvier	Vœux du Maire
12 janvier	Galette inter-sociétés
27 janvier	Repas des Anciens offert par la commune
2 février	Choucroute du Comité des Fêtes
23 février	Concours de belote, Comité des Fêtes
16 mars	Repas Moules-Frites, par les Pompiers
20 avril	Concours de belote
28 avril	Tournois à 11
5 mai	Marche du Muguet
8 mai	Célébration de l'armistice 1945
25-26 mai	Week-end sportif
8 juin	Foot, tournois à 7
22-23 juin	Feux de la Saint-Jean
23 juin	Exposition du 3 ^e Age
30 juin	Journée Tennis
13-14 juillet	Fête Nationale
1 ^{er} septembre	Kermesse des Pompiers
7-8 septembre	Voyage du Comité des Fêtes
15 septembre	Journée Tennis
13 octobre	Repas du Club du 3 ^e Age
11 novembre	Armistice 1914
16 novembre	Concours de belote du Comité des Fêtes
23 novembre	Repas Cercottes-Détente
1 ^{er} décembre	Fête de la Sainte-Barbe
20 décembre	Arbre de Noël des enfants

PIÈCES DÉTACHÉES
OCCASION
TOUTES MARQUES
FRANÇAISES
ET ÉTRANGÈRES

ACHATS

OCCASIONS . VENTES

orléans sud auto

B.P. 2 - Route d'Orléans
45640 SANDILLON
Tél. 38 41 01 27



RN 20
45520 CERCOTTES
Tél. 38.75.30.14

BORNHAUSER MOULINARI **ORLÉANS**

24, rue Hoche 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Tél. 38 72 69 72

Bâtiment et Travaux Publics

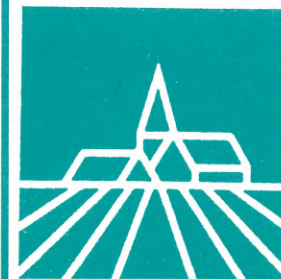
ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
H.T. et B.T.

AUTOMATISME - ELECTRONIQUE
ÉCLAIRAGE PUBLIC • MENUISERIE
SERRURERIE • CANALISATIONS

Jean-Claude CHEVALLIER

16, Mail Nord
45410 ARTENAY
Tél. 38 80 00 77
38 80 44 10

GROUPAMA
ASSURANCES



MORIN JEAN

PEINTURE
VITRERIE
SABLAGE

TÉL. 38.80.12.38

Revêtement sol et mur

2, rue des Vanneaux 45520 CHEVILLY

PINSARD ET FAUCHEUX

consultez l'Annuaire Electronique

carrosserie industrielle - construction
transformations - réparations
visite quadriennale citerne
station de jaugeage agréée
hayons élévateurs - bennes - grues

Z.I. DE CERCOTTES - Tél : PINSFAU 780041 F
☎ 38 75 33 23



Etablissements

LUBIN Dominique
109, rue de Creuzy - LA CROIX-BRIQUET
45520 CHEVILLY

combles
isolation
placoplâtre
rénovations
électricité - menuiseries

Tél. 38 80 16 73

Régie 2000 Edition Publicité

Revues - Brochures - Bulletins - Dépliants

23, RUE DE VAUQUOIS 45000 ORLÉANS

☎ 38 62 27 14